



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE LA REPRISE DE GEISMAR, ACTEUR MAJEUR DU SECTEUR FERROVIAIRE, PAR LE CONSORTIUM COMPOSÉ NOTAMMENT DE SANDTON CAPITAL PARTNERS, VERDOSO ET MEGAROCK

Restructurations | 09/05/25 | Laurent Cotret Virginie Devos Xavier Rohmer Julien Wagmann Pauline Desplas Joël Fernandez Maxime Legourd Mehdi Abdelouahab Jennifer Hinge



INDUSTRIE - PROJETS INDUSTRIELS TRANSPORT

Le cabinet August Debouzy est intervenu en qualité de conseil des sociétés de Geismar, groupe industriel français à dimension internationale spécialisé dans la conception et la fabrication d'équipements destinés à la construction, la maintenance et la modernisation des réseaux ferroviaires.

Cette opération de reprise, menée sous l'égide du Tribunal des activités économiques de Nanterre, marque l'aboutissement de plusieurs années de transformation stratégique à la suite de difficultés économiques et financières.

Geismar a ainsi mis en place un processus de « prepack cession » au terme duquel, le Tribunal des affaires économiques de Nanterre a, par jugements du 7 mai 2025, arrêté des plans de cession des actifs et des activités du groupe au profit d'un consortium d'investisseurs mené par le fonds d'investissement américain Sandton Capital Partners, ledit fonds étant notamment composé du Groupe Verdoso, du groupe industriel chinois Megarock ainsi du management de Geismar.

Le projet de reprise porté par le consortium a permis de sauvegarder plus de 80 % des emplois en France et à l'international, soit 641 postes à l'échelle mondiale, dont 344 postes de travail en France. L'entreprise s'appellera désormais GRITS (Geismar Rail Industry Technologies & Services).

Depuis le début de la procédure, un travail de fond a été engagé sur la rationalisation du catalogue de produits, la structuration des projets en cours et le renforcement des relations commerciales.

Ce processus de redressement s'est accompagné d'un dialogue soutenu avec les partenaires bancaires, qui ont confirmé leur soutien à l'activité et à sa pérennité.

L'équipe August Debouzy qui a conseillé Geismar est composée de

- Laurent Cotret, associé, Mehdi Abdelouahab, avocat, pour les aspects de restructuring,
- Jennifer Hinge, associée, Pauline Desplas, avocat senior, pour les aspects financements
- Virginie Devos, associée et Joël Fernandez, avocat, pour les aspects de droit social
- Julien Wagmann, associé, et Maxime Legourd, avocat senior, pour les aspects Corporate
- Xavier Rohmer, associé, pour les aspects de droit fiscal.

Les administrateurs judiciaires dans le cadre de ce dossier étaient la SCP Abitbol & Rousselet, prise en la personne de Maître Joanna Rousselet et la Selarl AJRS, prise en la personne de Maître Thibaut Martinat, et les mandataires judiciaires étaient la SCP B.T.S.G, prise en la personne de Maître Marc Sénéchal et la SAS Alliance, prise en la personne de Maître Gurvan Ollu.
